

Guide pratique



Lutte contre la fraude aux faux fournisseurs en boulangerie

La fraude aux faux fournisseurs touche de plus en plus d'artisans boulangers. Ce guide a pour objectif de vous donner les bons réflexes pour sécuriser vos paiements et ne pas être victime d'une arnaque.

ETAPES DE VERIFICATION ANTI-FRAUDE

- Vérifier l'orthographe dans les e-mails (fautes, tournures étranges)
- Être attentif aux demandes urgentes de paiement inhabituelles
- Inspecter l'adresse e-mail de l'expéditeur (ressemblance douteuse avec un fournisseur)
- Ne pas ouvrir les pièces jointes ou liens douteux
- Contrôler systématiquement les coordonnées bancaires (nouveau RIB, IBAN étranger)

ACTIONS ANTI-FRAUDE

- 1. Réception de facture : vérification de l'expéditeur et des mentions légales
- 2. Si nouvelles coordonnées bancaires : appeler directement le fournisseur avec le numéro de téléphone déjà connu
- 3. Saisie dans le logiciel comptable seulement après double validation par une seconde personne (si possible, surtout en cas de suspicion)
- 4. Mise à jour d'un registre interne des fournisseurs de confiance
- 5. Formation annuelle de l'équipe comptable et de gestion sur les nouvelles méthodes de fraude